

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ****Optically Clear Flame Retardant Polyurethane Resin UR5641, Part A**

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

**Nom du produit** Optically Clear Flame Retardant Polyurethane Resin UR5641, Part A

**Numéro du produit** UR5641A, EUR5641RP250G, EUR5641K5K, ZE

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisations identifiées** Résine.

**Utilisations déconseillées** Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fournisseur**

ELECTROLUBE. A division of HK WENTWORTH LTD  
ASHBY PARK, COALFIELD WAY,  
ASHBY DE LA ZOUCH, LEICESTERSHIRE LE65 1JR  
UNITED KINGDOM  
info@hkw.co.uk  
+44 (0)1530 419600  
+44 (0)1530 416640

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

**Numéro d'appel d'urgence** +33 1 72 11 00 03

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification (CE N° 1272/2008)**

**Dangers physiques** Non Classé

**Dangers pour la santé humaine** Eye Irrit. 2 - H319

**Dangers pour l'environnement** Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410

**2.2. Éléments d'étiquetage****Pictogramme de danger**

**Mention d'avertissement** Attention

**Mentions de danger** H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Optically Clear Flame Retardant Polyurethane Resin UR5641, Part A

|   |   |
|---|---|
| <b>Mentions de mise en garde</b>  | P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.  |
|   | P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  |
|   | P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  |
|   | P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
|   | P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  |
| P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales. |   |

**Mentions de mise en garde supplémentaires** P391 Recueillir le produit répandu.

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

|   |                           |  |               |
|---|---------------------------|--|---------------|
| <b>4-tert-butylphenyl diphenyl phosphate bis(4-tert-butylphenyl) phenyl phosphate triphenyl phosphate</b> |                           |  | <b>30-60%</b> |
| Numéro CAS: —   | Numéro CE: 700-990-0      |  |               |
| Facteur M (aigu) = 1  | Facteur M (chronique) = 1 |  |               |
| <b>Classification</b>   |                           |  |               |
| Aquatic Acute 1 - H400  |                           |  |               |
| Aquatic Chronic 1 - H410  |                           |  |               |
| <b>trimethoxyvinylsilane</b>  |                           |  | <b>1-5%</b>   |
| Numéro CAS: 2768-02-7   | Numéro CE: 220-449-8      | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119513215-52-XXXX |               |
| <b>Classification</b>   |                           |  |               |
| Eye Dam. 1 - H318   |                           |  |               |
| <b>1-Méthoxy-2-propanol</b>   |                           |  | <b>&lt;1%</b> |
| Numéro CAS: 107-98-2  | Numéro CE: 203-539-1      | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457435-35-XXXX |               |
| <b>Classification</b>   |                           |  |               |
| Flam. Liq. 3 - H226   |                           |  |               |
| STOT SE 3 - H336  |                           |  |               |

## Optically Clear Flame Retardant Polyurethane Resin UR5641, Part A

|                                  |                      |  |               |
|----------------------------------|----------------------|--|---------------|
| <b>Tetramethyl orthosilicate</b> |                      |  | <b>&lt;1%</b> |
| Numéro CAS: 681-84-5             | Numéro CE: 211-656-4 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119957658-18-XXXX |               |
| <b>Classification</b>            |                      |  |               |
| Flam. Liq. 3 - H226              |                      |  |               |
| Acute Tox. 1 - H330              |                      |  |               |
| Skin Irrit. 2 - H315             |                      |  |               |
| Eye Dam. 1 - H318                |                      |  |               |

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| <b>Information générale</b>       | Consulter un médecin immédiatement. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.   |
| <b>Inhalation</b>                 | Enlever la personne touchée de la source de contamination. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Maintenir une voie d'air ouverte. Desserrer les vêtements serrés tels que col, cravate, ou ceinture. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Placer la personne inconsciente en position latérale de sécurité et s'assurer que la respiration peut s'effectuer normalement.  |
| <b>Ingestion</b>                  | Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Enlever le dentier. Donner quelques petits verres d'eau ou de lait à boire. Arrêter si la personne touchée présente des nausées, car les vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Placer la personne inconsciente en position latérale de sécurité et s'assurer que la respiration peut s'effectuer normalement. Maintenir une voie d'air ouverte. Desserrer les vêtements serrés tels que col, cravate, ou ceinture. |
| <b>Contact cutané</b>             | Rincer à l'eau.   |
| <b>Contact oculaire</b>           | Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 10 minutes.  |
| <b>Protection des secouristes</b> | Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours.  |

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| <b>Information générale</b> | Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. |
| <b>Inhalation</b>           | L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager le système respiratoire.   |
| <b>Ingestion</b>            | Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac. Les fumées issues du contenu de l'estomac peuvent être inhalées, résultant aux mêmes symptômes que l'inhalation.                 |
| <b>Contact cutané</b>       | Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.   |
| <b>Contact oculaire</b>     | Irritant pour les yeux.  |

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

|                                    |                                    |
|------------------------------------|------------------------------------|
| <b>Indications pour le médecin</b> | Traiter en fonction des symptômes. |
|------------------------------------|------------------------------------|

## Optically Clear Flame Retardant Polyurethane Resin UR5641, Part A

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

|   |  |
|---|--|
| <b>Moyens d'extinction appropriés</b>   | Le produit n'est pas inflammable. Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant. |
| <b>Moyens d'extinction inappropriés</b> | Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.   |

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

|   |  |
|---|--|
| <b>Dangers particuliers</b>             | Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.              |
| <b>Produits de combustion dangereux</b> | Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs. |

#### 5.3. Conseils aux pompiers

|  |   |
|--|---|
| <b>Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie</b> | Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Evacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Si une fuite ou un déversement ne s'est pas enflammé, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger les personnes qui arrêtent la fuite. Ne pas rejeter dans le milieu aquatique. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. En cas de risque de pollution des eaux, informer les autorités compétentes. |
| <b>Equipements de protection particuliers pour les pompiers</b>            | Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.  |

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| <b>Précautions individuelles</b> | Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. S'assurer que les procédures et la formation pour la décontamination et l'élimination d'urgence sont en place. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. |
|----------------------------------|---|

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

|  |  |
|--|--|
| <b>Précautions pour la protection de l'environnement</b> | Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas rejeter dans le milieu aquatique. Déversements importants: Informer les autorités compétentes en cas de pollution environnementale (égouts, cours d'eau, sol et air). |
|--|--|

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

## Optically Clear Flame Retardant Polyurethane Resin UR5641, Part A

**Méthodes de nettoyage** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Approcher le déversement contre le vent. Déversements mineurs: Si le produit est soluble dans l'eau, diluer le déversement avec de l'eau et éponger. Sinon, ou s'il n'est pas soluble dans l'eau, absorber le déversement avec un matériau inerte, sec et le placer dans un conteneur à déchets approprié. Déversements importants: Si la fuite ne peut pas être arrêtée, évacuer la zone. Rincer le produit déversé vers l'unité de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir et absorber le déversement avec du sable, de la terre ou tout autre matière non-combustible. Mettre les déchets dans des conteneurs scellés et étiquetés. Nettoyer soigneusement les objets et zones contaminés, en respectant les réglementations en matière d'environnement. L'absorbant contaminé peut présenter le même danger que le produit déversé. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. Dangereux pour l'environnement. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Voir Section 12 pour de plus amples informations sur les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Lire et suivre les recommandations du producteur. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Manipuler tous les emballages et conteneurs avec précaution pour réduire les déversements. Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé. Éviter la formation de brouillards. Ne pas rejeter dans le milieu aquatique. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas manipuler les emballages endommagés sans équipement de protection. Ne pas réutiliser des conteneurs vides.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail** Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Changer les vêtements de travail quotidiennement en quittant le poste de travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker à l'écart des produits incompatibles (voir Section 10). Stocker selon les réglementations locales. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé. Maintenir les conteneurs verticaux. Protéger les conteneurs des dommages. Endiguer les installations de stockage pour prévenir la pollution de l'eau et des sols en cas de déversement. La zone de stockage devrait être étanche, sans joint and non absorbante.

**Classe de stockage** Stockage de produits dangereux divers.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

## Optically Clear Flame Retardant Polyurethane Resin UR5641, Part A

### 1-Méthoxy-2-propanol

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 188 mg/m<sup>3</sup>

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 100 ppm 375 mg/m<sup>3</sup>

\*

### Tetramethyl orthosilicate

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 1 ppm 6 mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

\* = Risque de pénétration percutanée.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Equipements de protection



### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Une surveillance du personnel, de l'environnement de travail ou biologique peut être nécessaire pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser un équipement de protection respiratoire. Utiliser des confinements de procédé, une aspiration locale ou tout autre sécurité intégrée comme principaux moyens pour réduire l'exposition des travailleurs. Des équipements de protection individuelle devraient uniquement être utilisés si l'exposition du travailleur ne peut pas être suffisamment maîtrisée par des mesures de sécurité intégrée. S'assurer que les moyens de contrôle sont régulièrement inspectés et entretenus. S'assurer que les opérateurs sont formés pour réduire leur exposition.

### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166. Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques bien ajustées ou un écran facial. En cas de risque d'inhalation, utiliser de préférence un appareil de protection respiratoire intégral.

### Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée. Il est recommandé de changer fréquemment.

### Autre protection de la peau et du corps

Porter des chaussures de sécurité appropriées et des vêtements de protection supplémentaires conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'une contamination cutanée est possible.

### Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Nettoyer chaque jour les équipements et la zone de travail. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Des examens médicaux préventifs devraient être réalisés en milieu industriel. Alerter le personnel d'entretien des propriétés dangereuses du produit.

## Optically Clear Flame Retardant Polyurethane Resin UR5641, Part A

|   |   |
|---|---|
| <b>Protection respiratoire</b>  | Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Vérifier que l'appareil de protection respiratoire est bien ajusté et que le filtre est changé régulièrement. Les cartouches à filtres anti-gaz et filtres combinés conformes à la norme européenne NF EN 14387. Masques respiratoires intégraux à cartouches filtrantes remplaçables conformes à la norme européenne NF EN 136. Demi-masques et quarts de masques respiratoires à cartouches filtrantes remplaçables conformes à la norme européenne NF EN 140. |
| <b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b> | Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé. Vérifier les émissions des équipements de ventilation ou de procédé de fabrication pour s'assurer qu'ils sont en conformité avec les exigences réglementaires de protection environnementale. Dans certains cas, les laveurs de fumées, les filtres ou les modifications techniques des équipements de procédé seront nécessaires pour réduire les émissions à des niveaux acceptables.  |

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|  |  |
|--|--|
| <b>Aspect</b>  | Liquide.   |
| <b>Couleur</b>   | Clair.   |
| <b>Odeur</b>   | Inconnu.   |
| <b>pH</b>  | Non disponible.  |
| <b>Point de fusion</b>   | Non disponible.  |
| <b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>                     | Non disponible.  |
| <b>Point d'éclair</b>  | Non disponible.  |
| <b>Taux d'évaporation</b>  | Non disponible.  |
| <b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>  | Non disponible.  |
| <b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b> | Non disponible.  |
| <b>Pression de vapeur</b>  | Non disponible.  |
| <b>Densité de vapeur</b>   | Non disponible.  |
| <b>Densité apparente</b>   | 1.14 kg/l  |
| <b>Solubilité(s)</b>   | Non disponible.  |
| <b>Coefficient de partage</b>  | Non disponible.  |
| <b>Température d'auto-inflammabilité</b>   | Non disponible.  |
| <b>Température de décomposition</b>  | Non disponible.  |
| <b>Viscosité</b>   | 250 mPa s @ 23°C   |
| <b>Propriétés explosives</b>   | N'est pas considéré comme explosif.                          |
| <b>Propriétés comburantes</b>  | Ne répond pas aux critères de classification des comburants. |

## Optically Clear Flame Retardant Polyurethane Resin UR5641, Part A

### 9.2. Autres informations

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

##### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Voir les autres sous-sections de cette section pour avoir plus de détails.

##### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Stable dans les conditions de stockage prescrites.

##### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction potentiellement dangereuse connue.

##### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.

##### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

##### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.

#### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

##### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

###### Toxicité aiguë - orale

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

###### Toxicité aiguë - cutanée

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

###### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

###### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

###### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.

###### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

###### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

###### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

###### Cancérogénicité



## Optically Clear Flame Retardant Polyurethane Resin UR5641, Part A

**Cancérogénicité** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité CIRC** Aucun ingrédient n'est listé ou exempté.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction - développement** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

**Information générale** La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

**Inhalation** L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager le système respiratoire.

**Ingestion** Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac. Les fumées issues du contenu de l'estomac peuvent être inhalées, résultant aux mêmes symptômes que l'inhalation.

**Contact cutané** Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.

**Contact oculaire** Irritant pour les yeux.

**Voie d'exposition** Ingestion Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.

**Organes cibles** Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.

### Butane-1,4-diol

#### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 1 500,0

**Espèces** Rat

**ETA orale (mg/kg)** 1 500,0

### 1-Méthoxy-2-propanol

#### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 3 739,0

**Espèces** Rat

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** DL<sub>50</sub> 3739 mg/kg, Orale, Rat Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

**ETA orale (mg/kg)** 3 739,0

#### Toxicité aiguë - cutanée

## Optically Clear Flame Retardant Polyurethane Resin UR5641, Part A

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** DL<sub>50</sub> >2000 mg/kg, Cutanée, Rat Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Dose: 0.5 mL, 4 heures, Lapin Score érythème/escarre: Pas d'érythème (0). Score œdème: Pas d'œdème (0). Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant. Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

### Mutagenicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Mutation génique: Négatif. Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Aberration chromosomique: Négatif. Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** NOEL 3000 ppm, Inhalatoire, Souris Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Etude sur deux générations - NOEL 1000 ppm, Inhalatoire, Rat F1 Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction - développement** Tératogénicité: - NOEL: 1500 ppm, Inhalatoire, Rat Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** STOT SE 3 - H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. Information du dossier REACH.

**Organes cibles** Système nerveux central Cerveau

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** NOEL 919 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

### Tetramethyl orthosilicate

### Toxicité aiguë - inhalation

**ETA inhalation (vapeurs mg/l)** 0,05

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Aquatic Acute 1 - H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. Aquatic Chronic 1 - H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

4-tert-butylphenyl diphenyl phosphate bis(4-tert-butylphenyl) phenyl phosphate triphenyl phosphate

## Optically Clear Flame Retardant Polyurethane Resin UR5641, Part A

### toxicité aquatique aiguë

**C(E)L<sub>50</sub>** 0.1 < L(E)C<sub>50</sub> ≤ 1

**Facteur M (aigu)** 1

### toxicité aquatique chronique

**Facteur M (chronique)** 1

### 1-Méthoxy-2-propanol

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heures: 20800 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)  
Information du dossier REACH.

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CL<sub>50</sub>, 48 heures: 21100 mg/l, Daphnia magna  
Information du dossier REACH.

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 7 jours: >1000 mg/l, Selenastrum capricornutum  
Information du dossier REACH.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** La dégradabilité du produit n'est pas connue.

### 1-Méthoxy-2-propanol

**Persistance et dégradabilité** La substance est facilement biodégradable.

**Phototransformation** Eau - TD<sub>50</sub>: 3.1 heures  
Information du dossier REACH.

**Biodégradation** Eau - Dégradation 96%: 28 jours  
Information du dossier REACH.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Non disponible.

### Butane-1,4-diol

**Bioaccumulative potential** La bioaccumulation est peu probable.

### 1-Méthoxy-2-propanol

**Bioaccumulative potential** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** log Pow: <1 Information du dossier REACH.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Pas de données disponibles.

### 1-Méthoxy-2-propanol

**Mobilité** Mobile.

**Tension de surface** 70.7 mN/m @ 20°C

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

## Optically Clear Flame Retardant Polyurethane Resin UR5641, Part A

### Butane-1,4-diol

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### 1-Méthoxy-2-propanol

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

#### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Aucun connu.

### **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

|   |   |
|---|---|
| <b>Information générale</b>               | Minimiser ou éviter partout où c'est possible la production de déchets. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. L'élimination de ce produit, intermédiaires de production, résidus et sous-produits doit toujours être conforme aux dispositions légales en matière de protection environnementale et d'élimination des déchets et à toute exigence des autorités locales. Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets. Prendre des précautions lors de la manipulation de conteneurs vides, qui n'auraient pas été soigneusement nettoyés ou rincés. Les conteneurs ou lignes vides peuvent retenir des résidus de produit et être ainsi potentiellement dangereux. |
| <b>Méthodes de traitement des déchets</b> | Ne pas jeter les résidus à l'égout. Evacuer les produits excédentaires et ceux qui ne peuvent pas être recyclés via un prestataire agréé pour l'élimination des déchets. Collecter les déchets, résidus, conteneurs vides, vêtements de travail usagés et produits de nettoyage contaminés dans des conteneurs désignés et étiquetés selon leurs contenus. Envisager l'incinération ou la mise en décharge seulement si le recyclage n'est pas réalisable.  |

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**Général** Pour l'information sur les emballages/chargements en quantités limitées, consulter la documentation modale appropriée en utilisant les données fournies dans cette section.

#### 14.1. Numéro ONU

|                         |      |
|-------------------------|------|
| <b>N° ONU (ADR/RID)</b> | 3082 |
| <b>N° ONU (IMDG)</b>    | 3082 |
| <b>N° ONU (ICAO)</b>    | 3082 |
| <b>N° ONU (ADN)</b>     | 3082 |

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| <b>Nom d'expédition (ADR/RID)</b> | ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS 4-tert-butylphenyl diphenyl phosphate bis(4-tert-butylphenyl) phenyl phosphate triphenyl phosphate) |
| <b>Nom d'expédition (IMDG)</b>    | ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS 4-tert-butylphenyl diphenyl phosphate bis(4-tert-butylphenyl) phenyl phosphate triphenyl phosphate) |
| <b>Nom d'expédition (ICAO)</b>    | ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS 4-tert-butylphenyl diphenyl phosphate bis(4-tert-butylphenyl) phenyl phosphate triphenyl phosphate) |

## Optically Clear Flame Retardant Polyurethane Resin UR5641, Part A

**Nom d'expédition (ADN)** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS 4-tert-butylphenyl diphenyl phosphate bis(4-tert-butylphenyl) phenyl phosphate triphenyl phosphate)

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

|                                   |    |
|-----------------------------------|----|
| <b>Classe ADR/RID</b>             | 9  |
| <b>Code de classement ADR/RID</b> | M6 |
| <b>Etiquette ADR/RID</b>          | 9  |
| <b>Classe IMDG</b>                | 9  |
| <b>Classe/division ICAO</b>       | 9  |
| <b>Classe ADN</b>                 | 9  |

### Etiquettes de transport



### 14.4. Groupe d'emballage

|                                     |     |
|-------------------------------------|-----|
| <b>Groupe d'emballage (ADR/RID)</b> | III |
| <b>Groupe d'emballage (IMDG)</b>    | III |
| <b>Groupe d'emballage (ADN)</b>     | III |
| <b>Groupe d'emballage (ICAO)</b>    | III |

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Toujours transporter dans des conteneurs fermés verticaux et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit savent quoi faire en cas d'accident ou de déversement.

|  |          |
|--|----------|
| <b>EmS</b>   | F-A, S-F |
| <b>Catégorie de transport ADR</b>                  | 3        |
| <b>Code de consignes d'intervention d'urgence</b>  | •3Z      |
| <b>Numéro d'identification du danger (ADR/RID)</b> | 90       |
| <b>Code de restriction en tunnels</b>              | (E)      |

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

|   |                 |
|---|-----------------|
| <b>Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b> | Non applicable. |
|---|-----------------|

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

## Optically Clear Flame Retardant Polyurethane Resin UR5641, Part A

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.  
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.  
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

#### Inventaires

##### UE (EINECS/ELINCS)

Aucun ingrédient n'est listé ou exempté.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### **Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.  
ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.  
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.  
IATA: Association Internationale du Transport Aérien.  
ICAO-TI: Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses.  
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.  
CAS: Chemical Abstracts Service.  
ETA: Estimation de la toxicité aiguë  
CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).  
DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .  
CE<sub>50</sub>: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.  
PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.  
vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

#### **Sigles et abréviations utilisés dans la classification**

Eye Irrit. = Irritation oculaire  
Aquatic Acute = Toxicité aiguë  
Aquatic Chronic = Toxicité chronique

#### **Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008**

Eye Irrit. 2 - H319: : Méthode par le calcul. Aquatic Acute 1 - H400: Aquatic Chronic 1 - H410: : Méthode par le calcul.

#### **Conseils de formation**

Lire et suivre les recommandations du producteur. Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit.

#### **Publié par**

Emily Kirk

#### **Date de révision**

26/09/2017

#### **Révision**

0

#### **Numéro de FDS**

2149

## Optically Clear Flame Retardant Polyurethane Resin UR5641, Part A

**Mentions de danger dans leur intégralité**

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H330 Mortel par inhalation.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.